

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT

Martine Rémond

C'est à partir de l'école maternelle que l'on structure les apprentissages de la lecture et de l'écriture

Le propos se limitera ici à l'école primaire française (école maternelle et école élémentaire), que les élèves quittent vers 11 ans pour aller au collège. Des *Programmes nationaux* d'enseignement fixent, pour chaque domaine disciplinaire, les contenus et les volumes horaires. Les derniers ont paru en juin 2008, les précédents en 2002 : les citations en italique proviennent, sauf mention contraire, de ces documents officiels (<http://www.education.gouv.fr/>).

UNE ÉCOLE RÉGIE PAR DES PROGRAMMES NATIONAUX

L'école maternelle ne reçoit pas d'injonctions horaires. Pour la première fois, il est mentionné en 2008 que « *Le Cycle des apprentissages fondamentaux commence au niveau de la grande section de l'école maternelle et, à ce niveau, lui emprunte sa pédagogie. Il se poursuit dans les deux premières années de l'école élémentaire, au cours préparatoire et au cours élémentaire 1^{ère} année.* » Au Cycle des apprentissages fondamentaux (Cours préparatoire CP - Cours élémentaire 1^{ère} année CE1), 10 heures hebdomadaires doivent être consacrées au français, volume qui se réduit ensuite à 8 heures au cycle des approfondissements (Cours élémentaire 2^{ème} année CE2 - Cours moyen 1^{ère} année et 2^{ème} année CM1, CM2). « *Les apprentissages de la lecture, de l'écriture et de la langue française... constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1* ». En 2002, les Programmes ajoutent que « *l'apprentissage de la lecture se poursuit tout au long du cycle des approfondissements* ».

LE POIDS DE LA RECHERCHE

Les composantes de la lecture - « *Apprendre à lire, c'est développer des habiletés dans deux domaines : l'identification*

des mots écrits, et le traitement du sens pour la compréhension des textes. », rappelle l'Observatoire National de la Lecture (ONL, 1998). Ces deux dimensions fondamentales de la lecture ont enfin été intégrées dans les *Programmes* (2002) et dans des *Documents d'accompagnements* des programmes qui ont été mis à la disposition des maîtres (2003). Ainsi, *Lire au CP, repérer les difficultés pour mieux agir* permet au maître de faire le point sur les acquis de l'élève, à partir d'outils de support à l'évaluation, et aussi d'envisager des aides à partir de suggestions de travail répondant à telle ou telle difficulté. Ce document est organisé en articulation avec les *Programmes* qu'il approfondit avec une valeur formatrice. Voici quelques rubriques qui y sont développées : établir des correspondances entre l'oral et l'écrit, identifier des composantes sonores du langage, comprendre, raconter/lire à haute voix, écrire (http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/60/7/Lire_au_CP_136607.pdf).

Il va de soi que l'apprentissage de l'identification des mots se fait progressivement au moyen d'activités variées faisant appel à des activités d'analyse (découverte, observation et manipulation du matériau écrit) et de synthèse. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture se font de manière conjointe et se renforcent mutuellement.

En français, certains mots ne se prononcent pas comme ils s'écrivent, par conséquent les apprentis-lecteurs doivent mémoriser les formes orthographiques de ces mots pour pouvoir les lire et les écrire de façon correcte. En effet, la maîtrise du principe alphabétique n'est pas suffisante pour lire des mots comme *monsieur, femme, seconde...* Du côté de l'écriture, la bonne connaissance des règles de correspondance entre les phonèmes (sons) et les graphèmes (lettres ou groupes de lettres transcrivant un son) doit être associée à d'autres connaissances. Bien évidemment, les capacités de mémorisation sont fortement sollicitées dans les apprentissages, la connaissance des mots se renforce au fil des rencontres. Au final, le lecteur dispose d'un lexique mental, un type de dictionnaire, qui associe la forme sonore du mot, sa forme orthographique et sa signification.

Le rôle de l'oral dans l'apprentissage de l'écrit - La compréhension est une activité transversale à laquelle se rattache la compréhension de l'écrit ; elle se déroule dans le temps, articule des traitements locaux et globaux et repose sur l'intégration d'informations provenant de différents supports et sources.

Le poids de l'oral et de sa compréhension a été montré et il est vivement recommandé de travailler l'oral à l'école à partir d'interventions appropriées, avant même de démarrer l'enseignement de la lecture. Les *Programmes de l'école maternelle* l'ont intégré : « *Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle,...* ». Pour « *se préparer à apprendre à lire et à écrire* », il faut « *découvrir les sons de la parole* », « *aborder le principe alphabétique* » et « *apprendre les gestes d'écriture* ». Il est aussi précisé ce que

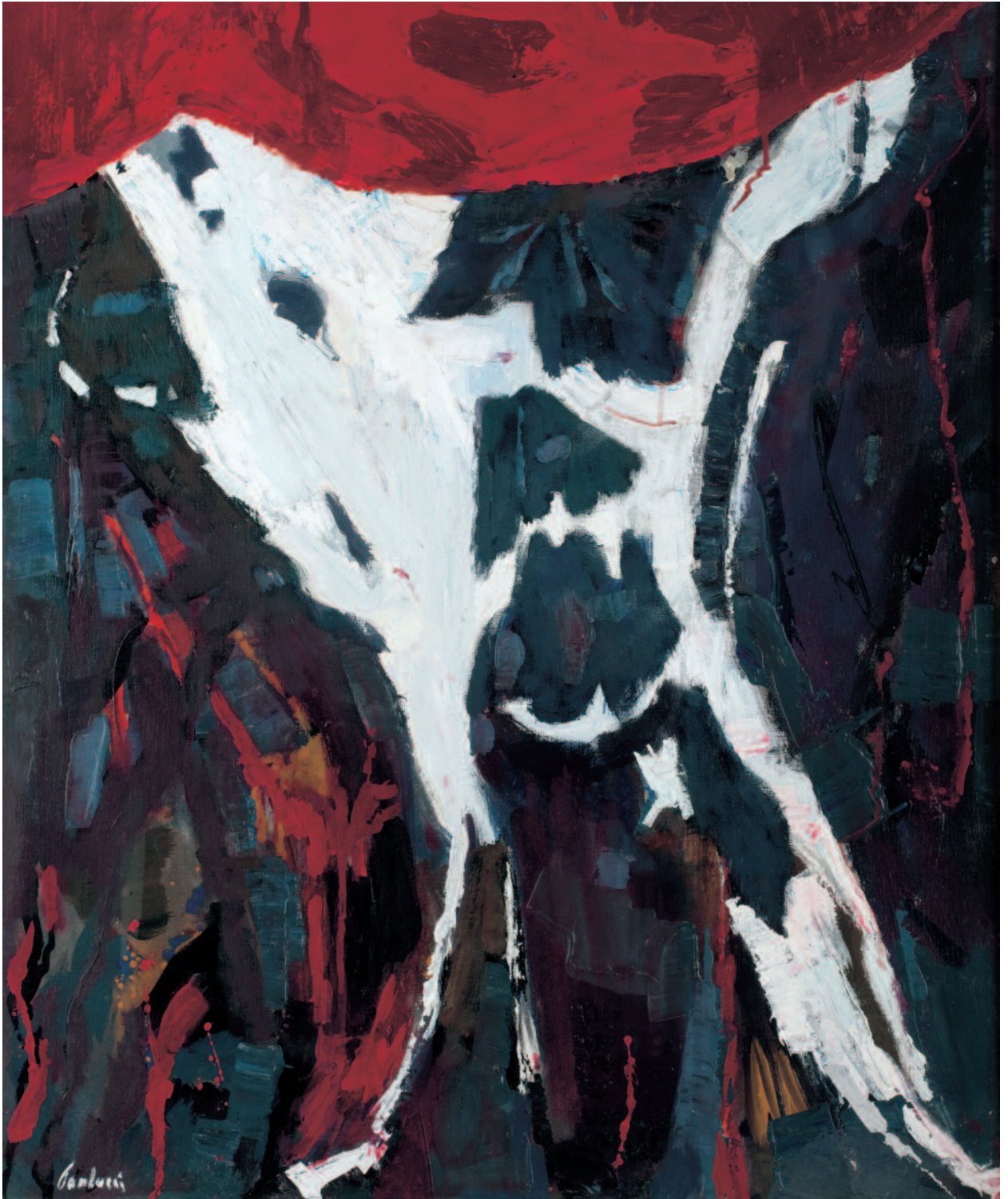
l'élève doit être capable de, par exemple, « *faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit* ».

La compréhension de l'oral ne suffit pas pour comprendre l'écrit et l'élève apprenti-lecteur doit être amené à se représenter la lecture comme une activité progressive de construction de sens

*nourrir
notre esprit*

et non comme la juxtaposition du sens d'une suite de mots. La représentation erronée de l'activité de lecture a été identifiée, par des chercheurs français ou britanniques, comme étant une caractéristique des faibles lecteurs.

Un lecteur actif - Le lecteur doit élaborer, au cours de sa lecture, une représentation mentale du contenu du texte qui va au-delà du texte lui-même. Pour cela, il devra être acteur



de la construction du sens en faisant appel à ses connaissances, élaborer des inférences, traiter les diverses informations, les connecter, traiter les consignes... Pendant longtemps, on a fait comme s'il suffisait de savoir bien décoder pour être bon lecteur. Le décodage n'est pas une fin en soi et il convient que les élèves se représentent la lecture comme une activité de compréhension. Cependant, l'automatisation de la reconnaissance et de l'identification des mots est indispensable pour pouvoir accéder à la dimension finale visée : la compréhension. Il faut aussi faire prendre conscience au lecteur qu'il peut agir sur sa compréhension et lui apprendre à la vérifier, proposent certains chercheurs.

Au cycle des approfondissements, l'accent est mis sur « l'importance de la lecture intégrée aux activités disciplinaires de toute nature », mais aussi sur « l'écriture pour apprendre ». « La lecture littéraire » fait son entrée et « vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge » pour « que se constitue une culture commune susceptible d'être partagée ». De nombreux dispositifs pédagogiques sont proposés pour travailler la compréhension des textes, par exemple le débat interprétatif, expérimenté dans nos recherches. À partir d'un sujet suffisamment intéressant et complexe, on pose une question qui va permettre de confronter les diverses interprétations, de les réduire au plausible en argumentant et en justifiant ses choix à partir du texte, de ses connaissances. On peut aussi demander aux élèves d'écrire une suite au texte et leur faire comparer leurs productions. D'ailleurs, cette articulation nécessaire entre la lecture et l'écriture est soulignée en permanence dans l'ensemble des Programmes.

LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES

En France, à l'entrée au collège, un pourcentage important d'élèves présente un niveau insuffisant en lecture et en production d'écrits pour pouvoir suivre avec profit sa scolarité. Il s'agit donc de rechercher en amont comment améliorer les performances de ces gens.

Le niveau de performance atteint par le lecteur dépend d'un triple ensemble de contraintes liées au lecteur lui-même et à ses caractéristiques, au texte à traiter, au contexte de lecture (objectifs, tâches, consignes). Quand on s'intéresse à la compréhension de l'élève et à son évaluation, ces facteurs doivent être pris en considération.

Les enseignants peuvent utiliser des outils d'évaluation mis à leur disposition par le Ministère de l'éducation (http://www.banquoutils.education.gouv.fr/presentation_c.php). Selon les compétences qu'ils veulent tester, des outils leur seront proposés et, à partir des résultats, ils pourront rechercher les aides personnalisées, recommandées dans les Programmes (voir également plus haut). L'évaluation internationale PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) a montré que les maîtres français ont tendance à faire moins de différenciation pédagogique que la moyenne des maîtres de l'enquête. Pourtant, pour espé-

rer faire progresser les élèves, il faudrait répondre spécifiquement à leurs besoins.

En 2002, les Programmes ont clairement fait apparaître la nécessité de prolonger l'apprentissage de la lecture au cycle des approfondissements et donné des directives en ce sens. Pour certains élèves, l'automatisation de l'identification des mots sera encore insuffisante à l'entrée dans ce cycle, et parfois encore au collège, et il faudra continuer à la travailler en première urgence ; en effet, sans cela, l'accès à la compréhension de l'écrit restera problématique, car les capacités de traitement de l'information seront insuffisantes à cause de la lecture laborieuse des mots.

L'ÉCOLE MATERNELLE, UN LIEU DE STRUCTURATION

Les Programmes de la maternelle donnent un poids tout à fait important à l'oral, mais aussi à « découvrir l'écrit..., par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes d'écriture), l'école maternelle favorise grandement l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire. » On soulignera la nouveauté de l'affichage de cette articulation et de cette continuité entre maternelle et élémentaire. Il s'agit de « se familiariser avec l'écrit : découvrir les supports de l'écrit, découvrir la langue écrite, contribuer à l'écriture de textes. » L'enseignant est invité à lire quotidiennement des textes aux élèves pour qu'ils perçoivent petit à petit les spécificités de la langue écrite. Ces textes permettront aussi d'améliorer la langue et, par leur variété, de découvrir le patrimoine et les genres littéraires. L'attention des élèves sera attirée sur les mots nouveaux, les tournures de phrases, afin qu'ils se les approprient et sur leur compréhension de ce qu'ils ont écouté. Du côté de l'écriture, les enfants deviennent producteurs de textes par ce qu'on appelle la dictée à l'adulte : c'est le moyen de faire produire à l'enfant un texte quand il ne peut pas encore graphier seul ; l'enfant confie ce texte à l'adulte, qui sait lire et écrire. Dégagé des problèmes matériels du graphisme, il peut découvrir les contraintes propres de l'écrit et leurs différences avec celles de l'oral. À la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable « de produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte ».

On voit à quel point l'école maternelle prépare l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui ne démarre qu'au cours préparatoire. Elle joue un rôle tout à fait crucial dans de nombreux domaines.

Martine Rémond - Maître de conférences en Psychologie cognitive à l'Université Paris-Est Créteil - France.